

P
R
O
C
E
S
-
V
E
R
B
A
L



**SESSION
DU 28 NOVEMBRE 2008
à Caen**

Sommaire

Sommaire	2
Introduction par Daniel GENISSEL	7
Budget Modificatif 2008	9
Mission Représentation	10
Mission Intervention	10
1. Programme Economie et Territoires	10
2. Programme Développement Agricole	10
3. Programme Elevage	10
4. Programme Médias Interactifs	11
5. Programme AgroAlimentaire	11
6. Programme Arbo-cidricole	11
7. Programme Formation-Emploi-Travail	11
8. Programme Activités annexes	11
Transit	12
Ensemble des programmes	12
Débat	12
Budget Primitif 2009	14
Bases budgétaires	15
1. Contribution des Chambres Départementales d'Agriculture	15
2. Effectifs	15
3. Mobilisation de financements régionaux	15
Structuration budgétaire	15
Mission Représentation	16
Mission Intervention	16
1. Programme Economie et Territoires	16
2. Programme Développement agricole	17
3. Programme Elevage	18
4. Programme Médias Interactifs	18
5. Programme Agroalimentaire	19
6. Programme Arbo-cidricole	19
7. Programme Formation-Emploi-Travail	20
8. Programme Activités annexes	21
Transit	21
Budget analytique	21
Synthèse du budget	22
Programme Régional de Développement Agricole (PRDA)	24
Rappel du contexte national	25
1. Bilan du premier contrat et axes à consolider	25
2. Les nouveaux enjeux	25
3. Les grands principes	25
4. Contractualisation	25
5. Six actions obligatoires à enjeu national	25
Les orientations du PRDA régional	26
1. La stratégie régionale	26
2. Les autres critères de choix	26
3. Réalisateurs du PRDA normand	26
4. Une dynamique de partenariat	26
5. Onze actions retenues	26
Cadrage financier et moyens humains	27
1. Critères de répartition de la dotation entre les régions	27
2. Vue d'ensemble	27
3. Répartition de la dotation	27
Le programme régional : exemples d'actions concrètes	29
1. Améliorer l'efficacité des intrants et la qualité de l'eau	29
2. Amplifier la performance énergétique	29
3. Systèmes durables adaptés à des enjeux de territoire	29
4. Développer l'agriculture biologique	29
5. Valorisation des produits non alimentaires	29
6. Réseau de veille et d'alerte sanitaire	29
7. Territoires à forte concurrence foncière ou pression périurbaine	29
8. Biodiversité et paysage	30
9. Agritourisme	30

10. Références et outils d'aide à la décision	30
11. Organisation du travail / gestion des ressources humaines	30
12. Remplacement	30
13. Gouvernance	30
Autres engagements du PRDA 2009	30
1. Le pilotage des actions avec un pilote régional par action	30
2. La certification du conseil	31
3. Une extension de l'évaluation	31
Débat	31
La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et ses conséquences	33
Débat	36
Point d'actualité	37
Lancement du chantier stratégique "Pour un élevage durable en Normandie"	39
L'élevage lait et viande dans la tourmente des marchés de l'automne 2008, par Jean-Claude GUESDON	40
Débat	41
L'élevage, une filière d'avenir en Normandie	42
1. Préambule	42
2. Partager le diagnostic	43
3. Tracer les orientations pour 2009/2013	44
4. Affirmer le rôle des Chambres	46
Débat	47
Questions diverses	49
Annexes	51
Délibération relative au PRDA de Normandie 2009/2013	52
Délibération relative à la crise du secteur élevage	53

Le vendredi 28 novembre 2008, la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie s'est réunie, en Session, à Caen.

Ouverture de la séance à 9 h 45.

Membres

Présents :

Calvados : Dominique CARRE, Daniel COURVAL, Eric DECHAUFOUR, Robert DE FORMIGNY, Jean-Yves HEURTIN, Yves LEBAUDY, Michel LEGRAND, Patrice LEPAINTEUR, James LOUVET, Jean-Noël VANDEVIVERE

Eure : Antoine CARTENET, Jean-Pierre DELAPORTE, Michel DUPUY, Bernard GERLACH, Emmanuel JOIN-LAMBERT

Manche : Rémi BAILHACHE, Josiane BELIARD, Raymond BRETON, Bernard GUILLARD, Eric LECLER, Jacques LEMOIGNE, Michel MERIENNE

Orne : Jean-Louis BELLOCHE, Régis CHEVALLIER, Jean-Pierre FONTAINE, Daniel GENISSEL, Joël LAUMAILLE, Hervé PERONNE

Seine-Maritime : Yves CARPENTIER, Georges DE CHEZELLES, Didier LHOMMET

Excusés :

Christian CABIN, Serge DESLANDES, Philippe FAUCON, Fabienne FERREY, François FIHUE, Marcel JEANNE, Didier LEFEBVRE, François LEGRAS, Pascal LHEUREUX, Florent MICHEL, Martine MOULIN
Louis-René DE LESQUEN (CRPF)

Membres associés

Présents : Jean-Pierre CARNET, Philippe DEMAEGDT, Jean-Luc DUVAL, Bruno LANGEVIN, Jean-Maurice LECARPENTIER

Excusé : François DUMOUCHEL

Autres participants

Présents :

M. Yves AMIET	Directeur de l'Union Syndicale Agricole 76
M. Jérôme AUCKENTHALER	Directeur de la Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime
Mme Claire AUDUSSEAU	Responsable Communication à la CRAN
M. David BIORET	Chef des services financiers à la CRAN
Mme Stéphanie BOURDON	Présidente des Jeunes Agriculteurs de Normandie
M. Bruno CHARUEL	Directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Orne
M. Jacques CHEVALIER	Directeur de la Chambre d'Agriculture de Normandie
Mme Sandrine COUILLANDEAU	Région Basse-Normandie
Mme Cécile DENIEL	Jeunes Agriculteurs de Normandie
Melle Gwenaëlle GAIN	Chef de service "Elevage" à la CRAN
M. Yves GEFFROY	DRAF de Basse-Normandie
Mme Sophie HAMON-LE GUYADER	Chef de service "Economie Développement Territoires" à la CRAN
Mme Catherine LAIGUILLON	DRAF de Haute-Normandie
M. Pascal LE DOLEDEC	Président du Comité Cidricole Normand
M. Alain LEFEBVRE	Responsable de l'antenne haut-normande de la CRAN

M. Christian LEYRIT	Préfet de la Région Basse-Normandie
Mme Isabelle MEUNIER	Région Basse-Normandie
M. Mathieu PERAUD	Directeur de la Chambre d'Agriculture de la Manche
M. Joël REBILLARD	Délégué Régional de la FRSEA de Basse-Normandie
M. Serge TURPIN	Président de la Chambre de Métiers du Calvados
M. Alain YAOUANC	Directeur technique de la Chambre d'Agriculture du Calvados

Excusés :

M. François BERGES	Trésorier Payeur Général de Basse-Normandie
Mme Odile BOBENRIETHER	DRAF de Haute-Normandie, représentée par Mme Laiguillon
M. Gérard COMMEAUX	Directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Eure
M. Georges CORNIER	Président de la CRCI de Basse-Normandie
M. Maurice DROULIN	Président du CESR de Basse-Normandie
M. François HAMET	SGAR de Haute-Normandie
M. Christian HERAIL	Président de la CRCI de Haute-Normandie
Mme Frédérique HEURGUIER	Vice-Présidente de la Région Basse-Normandie
M. Jean MOUCHEL	Président d'honneur de la CRAN
M. Rémy SUEUR	Directeur Général des Services de la Région Basse-Normandie
Mme Martine THEAULT	Chef du service Médias Interactifs à la CRAN
M. Michel THENAULT	Préfet de Haute-Normandie, représenté par Mme Laiguillon

Invités pour la partie "élevage" (après-midi)

Présents :

Melle Agnès CHOLLET	Directrice INTERVIANDE - PROLAIVIA - CRIL
M. Frédéric DAVID	Président Contrôle Laitier du Calvados
M. Jean-Claude GUESDON	Institut de l'Elevage
M. Patrick HICHARD	Directeur EDE de l'Orne, OCL de l'Orne
M. Michel LAFONT	Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
M. Daniel LESIEUR	Président CIA UNOG
M. André MICHEL	Président EDE du Calvados
M. Yves QUILICHINI	Directeur CIRVIANDE
M. Hervé TESNIERE	Directeur EDE de la Manche, OCL de la Manche

Excusés :

M. Alain BERNARD	Directeur CIRLAIT
M. Jacques CHATELIER	Président CIRVIANDE
M. Daniel CHEVREUL	Président CIRLAIT
Mme Gaëlle COUDREY	Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
M. Daniel DELENTAIGNE	Président GDS de la Manche
M. Michel ERNAULT	Président Contrôle Laitier de l'Orne
M. Etienne GAVART	Directeur GDS Calvados et GDS Manche
M. Thierry HULMER	Président Contrôle Laitier de la Manche
M. Yves MALVOISIN	Directeur EDE de l'Eure
M. François QUESNEL	Directeur OCLPHN
M. Michel SADY	Directeur Contrôle Laitier du Calvados

Introduction par Daniel GENISSEL

Le président Daniel GENISSEL ouvre la session. Il liste les présents et excusés, puis remercie les participants et la presse pour leur présence.

Daniel GENISSEL évoque ensuite l'actualité de l'agriculture et de la CRAN :

- L'inauguration de l'ESITPA, la semaine précédente, dans ses nouveaux locaux à Mont Saint-Aignan, fruit de la volonté du réseau des Chambres d'Agriculture. Sa situation en Normandie permettra un certain nombre de partenariats, notamment sur les dossiers Recherche & Développement.
- La création du CLIC (Comité de Liaison InterConsulaire) Normandie (qui existait déjà en Basse-Normandie), avec une mission de représentation et d'échanges sur les intérêts économiques des entreprises, par des actions de formation, notamment par le tourisme de découverte d'entreprise.
- Dans le domaine de la promotion de l'agroalimentaire normand :
 - La réussite de la présence normande au SIAL, et le lancement d'un groupement export de PME *Normandy Gourmet International*
 - La réédition du concours de l'innovation
 - Une mission Expo Québec, dans le cadre du 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, conduite avec l'appui de la Région Basse-Normandie
 - Le forum Auchan avec une forte participation d'entreprises agroalimentaires
- La journée *Prairiales du Robillard* le 20 novembre, avec un bilan très positif tant du point de vue de la qualité des interventions sur le dossier "herbe", que du nombre de participants (300)
- Une journée "maïs" normande est prévue le 17 décembre, en partenariat avec les Contrôles Laitiers de Normandie
- Est également prévue la présence de la CRAN au forum *Place aux métiers* à Caen en décembre
- Et la collaboration aux *RSI* (Rendez-vous des Systèmes Informatiques) à Deauville, qui traite des innovations dans le domaine informatique et la place de l'agriculture dans celles-ci
- La participation aux journées "organisation du travail" dans les départements bas-normands
- Et enfin l'opération *Brin de culture*, qui valorise le réseau *Bienvenue à la ferme* au niveau régional.

M. Daniel GENISSEL rappelle ensuite que le procès-verbal de la dernière session a été envoyé par courrier aux membres.

Sur proposition du président Daniel GENISSEL, le procès-verbal de la session du 27 juin 2008 est adopté à l'unanimité.

Budget Modificatif 2008

M. Jacques CHEVALIER présente le budget modificatif 2008, dans un contexte tendu, toutefois en amélioration par rapport au budget primitif.

L'augmentation de la masse totale entre Budget Primitif (7 338 737 €) et Budget Modificatif (7 828 332 €) est essentiellement liée à l'augmentation des fonds en transit.

Il rappelle également la mise en place du budget unique en 2008, avec 2 missions principales : représentation et intervention.

Mission Représentation

BP 2008 : 510 000 €
BM 2008 : 529 000 € ↗ 19 000 € Budget équilibré

Faits majeurs :

- Déploiement de l'antenne haut-normande
- Lancement des chantiers stratégiques

Mission Intervention

1. Programme Economie et Territoires

BP 2008 : 789 000 €
BM 2008 : 800 000 € ↗ 11 000 € Prélèvement de 40 000 € sur FDR

Faits majeurs :

- Forte activité d'études
- Réflexion sur des projets structurants
énergie, intelligence économique et agriculture biologique

2. Programme Développement Agricole

BP 2008 : 500 000 €
BM 2008 : 444 000 € ↘ 56 000 € Budget équilibré

Faits majeurs :

- Mise en place CPER/FEADER
- Prairiales / Journées maïs / Fiches érosion
- Réflexion sur un projet structurant recherche & innovation

3. Programme Elevage

BP 2008 : 375 000 €
BM 2008 : 384 000 € ↗ 9 000 € Budget équilibré

Faits majeurs :

- Mise en place CPER filières animales
- Réseau de références cheval
- Réflexion partenariale OCP/CA
- Séminaire élevage

4. Programme Médias Interactifs

BP 2008 : 289 000 €
BM 2008 : 307 000 € ↗ 18 000 € Budget équilibré

Faits majeurs :

- Déploiement services web "Mes p@rcelles"
- Poursuite de la mise en commun des moyens informatiques et mutualisation internet
- Participation RSI et SPACE

5. Programme AgroAlimentaire

BP 2008 : 997 000 €
BM 2008 : 975 000 € ↘ 22 000 € Budget équilibré

Faits majeurs :

- Bonne activité export et GMS (Carrefour/Auchan)
- Lancement groupement export
- Action PAI et Concours Innovation
- SIAL
- Expo Québec

6. Programme Arbo-cidricole

BP 2008 : 837 000 €
BM 2008 : 886 000 € ↗ 49 000 € Budget équilibré

Faits majeurs :

- Consolidation du Comité Cidricole Normand
- Mise en œuvre CPER
- Carte des Cidres / St Jean des Cidres
- Réflexion organisation cidricole (audit)
- Déploiement appel à projet cidre

7. Programme Formation-Emploi-Travail

BP 2008 : 216 000 €
BM 2008 : 280 000 € ↗ 64 000 € Budget équilibré

Faits majeurs :

- Mise en place de nouveaux dispositifs EDEC CQEF
- Etude de cadrage EDEC
- Poursuite du projet FOAD
- Refonte de l'outil prospectif "Emploi et formation"

8. Programme Activités annexes

BP 2008 : 48 000 €
BM 2008 : 79 000 € ↗ 31 000 €

Faits majeurs :

- Augmentation des produits financiers
- Augmentation des activités locatives aux associations

Transit

BP 2008 : 2 723 907 €
BM 2008 : 3 071 022 € ➤ 347 115 €

Faits majeurs :

- Elevage : + 21 040 €
- Appel à projet cidricole : + 173 310 €

Ensemble des programmes

	Dépenses	Recettes
Salaires et charges du personnel	+ 1 734	
Opérations diverses de gestion	+ 133 366	+ 244 900
Annulation de titres ex. ant.	+ 5 944	
Salons et manifestations	- 6 700	- 1 900
Fonds à gérer	+ 347 115	+ 347 115
Impôts et taxes	+ 5 455	
Investissements/amortissements et emprunts	+ 2 681	+ 19 480
Prélèvement sur fonds de roulement		- 120 000
Total	+ 489 595	+ 489 595

M. Jacques CHEVALIER conclut sur ce budget modificatif 2008 en soulignant les salaires et charges du personnel contenus, le développement de certaines activités, et un prélèvement sur fonds de roulement d'environ 40 000 €, comme cela apparaît sur les documents qui ont été envoyés aux membres en préalable de la session. Un budget très tendu, avec des lignes restant à finaliser, qui pourrait en définitive afficher un léger déficit.

Débat

Concernant l'intégration du SERDA à la CRAN, M. James LOUVET remarque qu'elle se traduit par 2,5 ETP supplémentaires ; quelle est la contrepartie pour la CRAN ?

M. Jacques CHEVALIER souligne que l'intégration du SERDA à la CRAN a été la traduction d'une volonté politique majeure. La masse salariale a effectivement augmenté d'environ 7 %, mais on constate également des recettes supplémentaires, notamment par l'augmentation des contributions des Chambres d'Agriculture de l'Eure et de la Seine-Maritime au budget de la CRAN, avec l'objectif d'une convergence des contributions de toutes les Chambres Départementales.

Cette intégration permet d'optimiser l'organisation de la CRAN et est porteuse de valeur ajoutée pour l'ensemble des actions conduites sur le territoire normand.

M. Emmanuel JOIN-LAMBERT confirme la volonté des Chambres d'Agriculture de Haute-Normandie de contribuer, à parité avec la Basse-Normandie, au financement de la CRAN. Il remercie les Chambres d'Agriculture de Basse-Normandie d'avoir compris et adhéré à cette évolution.

M. James LOUVET indique qu'il est utilisateur de Mes p@rcelles, application qu'il juge vraiment très intéressante. Il y a 760 adhérents aujourd'hui ; quel est l'objectif pour 2009 et 2010 ? Un programme de communication spécifique, encourageant l'adhésion, est-il prévu ?

M. Bruno CHARUEL précise que les objectifs d'adhésion à Mes p@rcelles sont assez ambitieux. Ils dépendent notamment des partenariats qui pourront être conclus avec les Organismes de Contrôle Laitier et Agrial, dont les conditions opérationnelles sont en cours de définition.

M. Jacques CHEVALIER expose qu'une promotion globale avec SYNEL permettrait de disposer d'un produit très complet. Au niveau national, la Normandie se positionne en avance sur cette action.

A la question de M. Eric LECLER, M. Daniel GENISSEL explique que le "Club Chine" est une association favorisant les partenariats avec la Chine, notamment dans le secteur agroalimentaire. La réception de missions chinoises permet par exemple la promotion de notre agriculture et agroalimentaire.

M. Jacques CHEVALIER ajoute que ce Club Chine est fortement porté par la Région Basse-Normandie, elle-même jumelée avec une province chinoise. Le Club Chine est présidé par un ancien ambassadeur de France en Chine et animé par François SOLIGNAC-LECOMTE, ancien directeur de la CRAN.

Sur proposition du Président Daniel GENISSEL,

- **le budget modificatif 2008 (sections fonctionnement et capital)**
 - **et les délibérations relatives :**
 - **à l'annulation de recettes pour un montant de 5 193,84 € (c/67182) et l'admission en non-valeurs pour un montant de 688,00 € (c/6714),**
 - **aux cotisations diverses et subventions,**
- sont adoptés à l'unanimité.**

Budget Primitif 2009

- M. Jacques CHEVALIER présente le budget primitif 2009, qui traduit :
- ⇒ le rôle de la Chambre Régionale comme établissement public,
 - ⇒ une volonté d'adaptation permanente aux attentes,
 - ⇒ un développement concerté des actions en réseau et des moyens à mutualiser,
 - ⇒ une recherche constante de valeur ajoutée,
 - ⇒ une couverture de nouveaux champs d'action,
 - ⇒ la priorité au développement des chantiers stratégiques des Chambres d'Agriculture de Normandie, et à une communication régionale plus offensive.

Bases budgétaires

1. Contribution des Chambres Départementales d'Agriculture

- Progression de la base : + 1,5 % par rapport à 2008
 - Intégration des contributions tourisme, congrès nationaux et frais des élus à la base
 - Contributions CDA pour 2009

■ Calvados :	264 940 €	}	1 236 850 €
■ Eure :	225 120 €		
■ Manche :	261 970 €		
■ Orne :	259 700 €		
■ Seine-Maritime :	225 120 €		
- soit 6,8 % de la ressource fiscale (hors taxe forestière)

2. Effectifs

- 45 agents : 42,2 ETP (42,1 ETP au BP 2008)
- Masse salariale : 1 674 869 € (+ 4,3 % / BP 2008)

3. Mobilisation de financements régionaux

- Région Basse-Normandie : 525 900 €
- Région Haute-Normandie : 70 100 €
- Nouvelle génération de programmes européens (FEADER, FEDER, FSE et INTERREG)

Structuration budgétaire

- Une mission représentation : activité consulaire
- Une mission intervention répartie sur 8 programmes et 31 actions
- Un programme transit

Mission Représentation

En 2009, outre le bon fonctionnement de la Compagnie et de toutes ses instances, cette mission sera orientée sur :

- Le renforcement de l'organisation régionale des Chambres d'Agriculture de Normandie, en écho à la RGPP et aux besoins de mutualisation
- La représentation de l'intérêt général agricole dans la mise en œuvre des CPER et des programmes régionaux et européens 2007/2013
- Une implication plus forte de la CRAN en Haute-Normandie auprès des services de l'Etat et de la Région
- La recherche d'un nouvel équilibre financier
- Le renouvellement des outils de communication, avec une charte graphique commune et une lettre régionale de la CRAN

Moyens : 3,4 ETP (une assistante ; un pourcentage de temps : directeur et chefs de service)

Budget : 530 000 €

- | | |
|---------------------------------|-----------|
| ■ Dépenses | |
| ▪ subventions : | 62 777 € |
| ▪ gestion : | 107 965 € |
| ▪ personnel : | 359 258 € |
| ■ Recettes | |
| ▪ contributions CDA : | 527 000 € |
| ▪ subvention (plan formation) : | 3 000 € |

Mission Intervention

- 7 programmes opérationnels :
 - Economie et Territoires
 - Développement Agricole
 - Elevage
 - Formation-Emploi-Travail
 - Médias Interactifs
 - Agroalimentaire
 - Arbo-Cidricole

- 1 programme "activités annexes"

Moyens : 28,95 ETP

Budget : 3 964 000 € (Financement CDA : 709 850 €)

1. Programme Economie et Territoires

Favoriser le développement de l'Agriculture en Normandie

- Intelligence économique, prospective, études
- Environnement et territoires
- Energie et valorisations non alimentaires
- Bois et forêts
- Tourisme

Moyens : 6,47 ETP

Animatrice : Sophie Hamon-Le Guyader

En 2009, l'accent sera mis sur :

- La structuration des nouveaux projets : intelligence économique, pôle énergie, agriculture biologique
- Un programme d'études et de travaux du groupe prospectif pour éclairer l'avenir
- Le suivi de la politique eau et du Grenelle de l'environnement
- Le déploiement de notre offre agritourisme dans la nouvelle politique tourisme normande

Indicateurs de résultats :

- Agriscopie : nombre d'exemplaires diffusés
- Qualité de l'eau : nombre d'agriculteurs consultés
- Agriculture biologique : producteurs nouveaux en conversion
- Agritourisme : nombre de visiteurs aux OP Portes ouvertes et Brin de culture

Budget : 788 000 €

■ Dépenses	
▪ gestion :	311 660 €
▪ personnel :	476 340 €
■ Recettes	
▪ prestations de services & autres subventions :	218 900 €
▪ casdar :	121 400 €
▪ régions :	272 000 €
▪ contributions CDA :	164 700 €
▪ prélèvement FDR :	11 000 €

2. Programme Développement agricole

Construire des projets structurants et innovants

- Programme développement agricole / programmes européens
- Recherche / Développement / Innovation
- Projets de développement et Prairiales
- Appui aux associations

Moyens : 3,25 ETP

Animatrice : Sophie Hamon-Le Guyader

En 2009, l'accent sera mis sur :

- La mise en place du pôle 'recherche et innovation' pour l'agriculture normande, en lien avec le COREDEF
- Le déploiement du nouveau PRDA
- L'action des réseaux, en cohérence avec les orientations stratégiques, avec la coordination CTN
- Le recentrage de l'action sur les systèmes herbagers

Indicateurs de résultats :

- Recherche/innovation : projets régionaux en émergence
- Mise en place du RMT 'Herbe' co-piloté par la CRAN
- Réussite Prairiales Blanche Maison

Budget : 387 000 €

■ Dépenses	
▪ gestion :	128 110 €
▪ personnel :	258 890 €
■ Recettes	
▪ prestations de services & autres subventions :	105 890 €
▪ casdar :	141 260 €
▪ contributions CDA :	139 850 €

3. Programme Elevage

Développer l'élevage en Normandie

- Gestion des actions régionales bovines et ovines
- Appui aux filières avicoles et petites filières
- Accompagnement de l'élevage équin
- Animation COREL et coordination des services élevage

Moyens : 3,83 ETP

Animatrice : Gwenaëlle Gain

En 2009, l'accent sera mis sur :

- La mise en oeuvre du projet stratégique 'Elevage Normand'
- La poursuite des actions élevage du CPER
- L'accompagnement du secteur équin (réseau de références)
- Le renforcement des actions avicoles

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'éleveurs bovins adhérant aux chartes de bonnes pratiques
- Nombre d'éleveurs avicoles participant à la formation à la communication
- Nombre de fermes de référence suivies en élevage équin

Budget : 385 000 €

- Dépenses
 - gestion : 97 760 €
 - personnel : 287 240 €
- Recettes
 - prestations de services & autres subventions : 271 440 €
 - état (office) : 8 400 €
 - casdar : 18 300 €
 - contributions CDA : 75 000 €
 - régions : 11 860 €

4. Programme Médias Interactifs

Développer les TIC auprès des agriculteurs / mutualiser l'organisation informatique des Chambres d'Agriculture

- Base sol et services Web aux agriculteurs
- Organisation informatique régionale (réseau, sécurité, visio-conférence)
- Portail virtuel et sites Web des Chambres
- Hébergement sites et services informatiques

Moyens : 1,45 ETP

Animatrice : Martine Théault

En 2009, l'accent sera mis sur :

- Le déploiement auprès des agriculteurs de 'Mes p@rcelles'
- Le renforcement de notre dynamique internet normande
- L'évolution du portail virtuel 'agrinormandie.com'
- La progression de la convergence informatique entre Chambres d'Agriculture, avec mutualisation des compétences au niveau du groupe normand

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'agriculteurs adhérents Mes p@rcelles
- Rénovation du site internet de la CRAN et augmentation du nombre de consultations

Budget : 266 000 €

■ Dépenses	
▪ gestion :	144 350 €
▪ personnel :	121 650 €
■ Recettes	
▪ prestations de services & autres subventions :	139 000 €
▪ région BN :	60 000 €
▪ contributions CDA :	67 000 €

5. Programme Agroalimentaire

Contribuer au développement des TPE/PME agroalimentaires

- Organiser la présence de la Normandie sur les grands salons (SIA)
- Accompagner les entreprises sur tout salon international
- Mettre en œuvre des opérations partenariales GMS et RHF
- Développer des actions appui à l'export pour les PME
- Promouvoir le secteur agroalimentaire normand (innovation, PAI...)

Moyens : 3,55 ETP**Animateurs : Jacques Chevalier / Jocelyn Fontaine****En 2009, l'accent sera mis sur :**

- L'organisation de la 4e édition du concours de l'innovation et d'une convention d'affaires PAI
- Le déploiement du groupement export 'Normandy Gourmet International'
- Le renforcement de partenariat avec les GMS, en lien avec IRQUA-Normandie et Gourmandie
- La mise en œuvre de nouvelles actions PAI/RHF

Indicateurs de résultats :

- Nombre de PME agroalimentaires bénéficiaires
- Nombre d'opportunités commerciales offertes
- Normandy Gourmet International : chiffre d'affaires export

Budget : 983 000 €

■ Dépenses	
▪ foires et salons :	585 700 €
▪ gestion :	118 180 €
▪ personnel :	279 120 €
■ Recettes	
▪ foires et salons :	669 020 €
▪ départements :	9 100 €
▪ europe :	76 000 €
▪ autres subventions :	8 680 €
▪ régions :	121 200 €
▪ contributions CDA :	70 000 €
▪ prélèvement FDR :	29 000 €

6. Programme Arbo-cidricole

Accompagner la production arboricole normande et développer la qualité des produits cidricoles et leur promotion

- Conseil arboriculture
- Conseil œnologie
- Promotion des produits cidricoles et appui à la filière

Moyens : 8,05 ETP Animateurs : Jacques Chevalier / Jean-Charles Cardon / Yann Gilles

En 2009, l'accent sera mis sur :

- La consolidation du service Vergers et Produits Cidricoles (extension HN / œnologie / renforcement du CCN)
- La structuration d'une nouvelle organisation de la filière cidricole en Normandie, avec un projet stratégique de filière
- La poursuite du projet DAR sur le cidre
- La mise en œuvre des actions CPER cidricoles
- La modernisation de la station expérimentale de l'ARAC (Robillard)

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'entreprises suivies en appui technique
- Structuration de l'activité œnologique à l'échelle Normandie
- Nombre de journées de formation dispensées

Budget : 830 000 €

■ Dépenses	
▪ gestion :	247 295 €
▪ personnel :	582 705 €
■ Recettes	
▪ prestations de services et autres subventions :	499 160 €
▪ état :	47 400 €
▪ régions :	44 940 €
▪ casdar :	85 200 €
▪ contributions CDA :	153 300 €

7. Programme Formation-Emploi-Travail

Renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et l'adaptabilité des actifs agricoles

- Formation continue aux agriculteurs
- Formation personnalisée à distance
- Gestion EDEC/CQEF et outil prospectif

Moyens : 1,80 ETP

Animatrice : Sophie Hamon-Le Guyader

En 2009, l'accent sera mis sur :

- Le lancement du chantier régional 'ressources humaines en agriculture'
- La mise en œuvre d'une organisation normande (Commission, réseau, programmes...)
- Le déploiement des dispositifs EDEC et CQEF, suite à l'étude de cadrage EDEC en Basse-Normandie
- Le développement du projet FOAD régional avec la réalisation du site portail et la commercialisation de modules

Indicateurs de résultats :

- Nombre de diagnostics 'Ressources humaines'
- Nombre de consultations web 'outil prospectif'
- FOAD : nombre de stagiaires inscrits à un parcours

Budget : 231 000 €

■ Dépenses	
▪ gestion :	99 080 €
▪ personnel :	131 920 €
■ Recettes	
▪ prestations de services & autres subventions :	28 500 €
▪ état :	30 000 €
▪ casdar :	13 500 €
▪ régions :	68 000 €
▪ europe :	51 000 €
▪ contributions CDA :	40 000 €

8. Programme Activités annexes

Actions

- Activités locatives de bureaux aux associations
- Activités financières courantes
- Activités exceptionnelles

Moyens : 0,55 ETP

Budget : 94 000 €

■ Dépenses	
▪ gestion :	45 815 €
▪ personnel :	48 185 €
■ Recettes	
▪ subventions :	200 €
▪ prestations de services :	62 800 €
▪ produits financiers :	34 000 €
▪ excédent (FDR) :	3 000 €

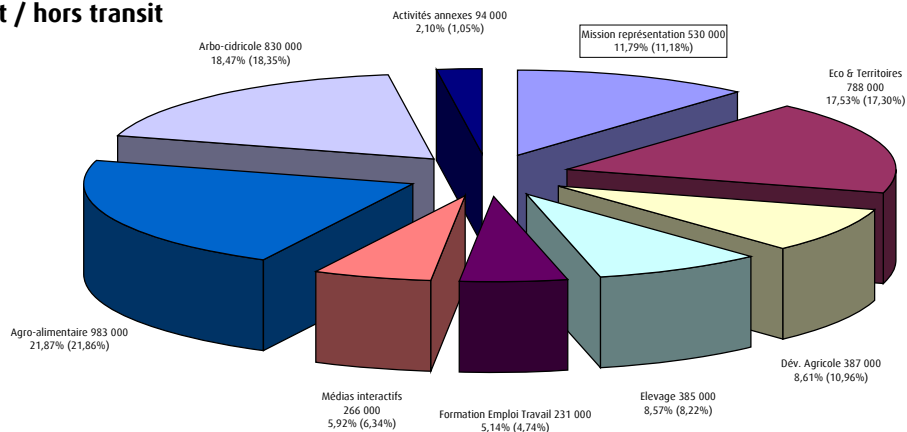
Transit

Budget : 2 572 108 €

■ PRDA BN 2008 :	286 595 €
■ PRDA HN 2008 :	150 214 €
■ PRDA Normand 2009 :	1 747 236 €
■ Charte Qualité Emploi-Formation (CQEF/CRBN) :	30 000 €
■ Adaptation des actifs de l'agriculture (CRBN) :	150 000 €
■ FSE objectif 3 / FOAD :	20 000 €
■ Appel à projets prairies permanentes :	7 223 €
■ CPER HN cidres / fruits & légumes :	43 000 €
■ CPER HN R&D filière ovine :	21 040 €
■ CPER BN réseau références équin :	26 100 €
■ CPER BN réseau références ovin/bovin :	56 700 €
■ CPER BN interfilières emploi-travail :	34 000 €

Budget analytique

Fonctionnement / hors transit



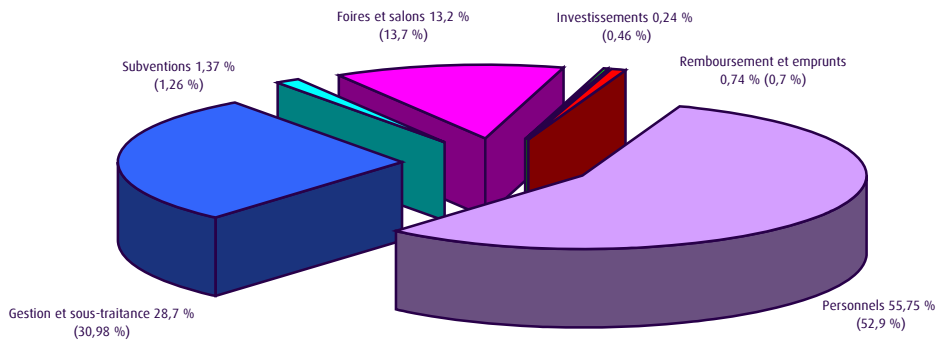
Synthèse du budget

Fonctionnement et investissement (dont transit) : 7 137 688 €

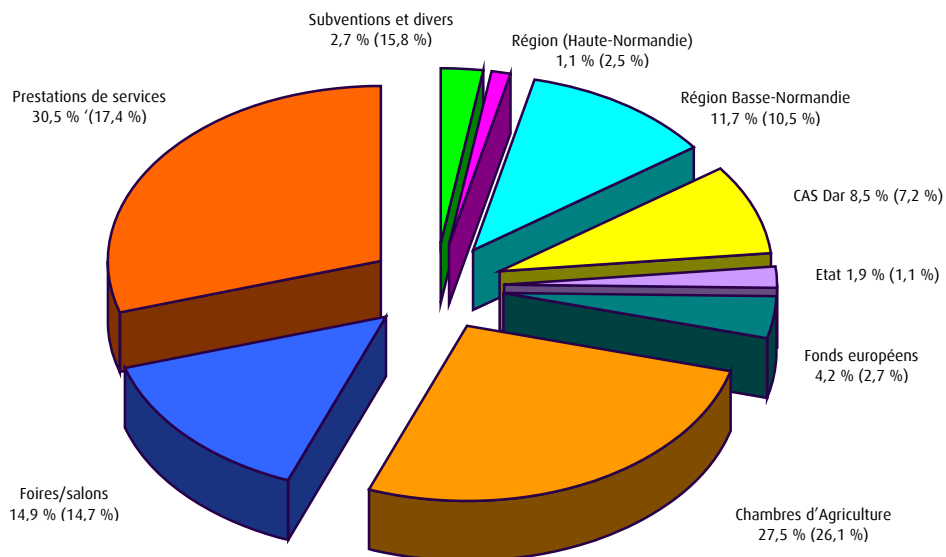
■ Opérations spécifiques des services :	4,528 M€ (63,44%)
■ Transit :	2,572 M€ (36,04%)
■ Prélèvement FDR :	0,037 M€ (0,52%)

Les dépenses (fonctionnement et capital/hors transit) : 4 565 580 €

- - 1,06 % par rapport au BP 2008
- - 4,03 % par rapport au BM 2008



Origine des financements de fonctionnement hors transit (recettes de fonctionnement : 4 494 000 €)



M. Daniel GENISSEL conclut sur un budget primitif 2009 qui reste très serré, avec des lignes à finaliser.

M. Eric LECLER salue l'intégration plus complète des Chambres d'Agriculture de Haute-Normandie, qui se traduit par l'augmentation de leur contribution. Il espère que cette implication sera suivie de celle de la Région Haute-Normandie, qui doit procéder de la même démarche.

M. Dominique CARRE remarque que la présentation par missions et par programmes, l'affectation des charges, et plus particulièrement des produits par missions, permet de mieux appréhender les orientations proposées. De même, la déclinaison des indicateurs de résultats devrait permettre une meilleure conduite des actions entreprises. L'appel au fonds de roulement pour atteindre l'équilibre s'élève à 37 000 €, donc en baisse par rapport au BP 2008 ; en même temps, le poids des prestations augmente. Il convient d'être vigilant entre produits attendus et appel au fonds de roulement.

M. Daniel GENISSEL reconnaît que la prévision des prestations est un challenge.

M. Jean-Luc DUVAL se félicite du travail mené pour l'organisation de la filière arbo-cidricole ; cependant, il reste beaucoup à faire, notamment vers les producteurs fermiers, pour une efficacité optimale.

Concernant Mes [p@rcelles](#), une adaptation de ce produit avec un module arbo-cidricole serait intéressante.

M. Jacques CHEVALIER confirme que cette adaptation est en cours de réalisation.

M. Jacques CHEVALIER indique que le Comité Directeur du Comité d'Expansion Agroalimentaire de Normandie, qui s'est réuni la veille, a souhaité apporter les modifications suivantes aux tarifs des prestations prévus pour la participation des entreprises aux actions du Comité :

- une adhésion annuelle qui reste à 100 € ;
- une augmentation des frais de dossier par opération (TPE : 160 € ; autres entreprises : 250 €).

Sur proposition du Président Daniel GENISSEL,

- **le budget primitif 2009 (sections fonctionnement et capital)**
- **et les délibérations relatives :**
 - **aux tarifs des prestations en 2009 (avec les modifications évoquées ci-dessus),**
 - **à l'élargissement de la Commission Formation-Emploi-Travail de la CRAN à la Haute-Normandie,**
 - **aux cotisations diverses et subventions,**

sont adoptés à l'unanimité.

M. Daniel GENISSEL ajoute que le Bureau de la CRAN étudie actuellement l'opportunité du versement de toutes ces subventions.

Programme Régional de Développement Agricole (PRDA)

M. Daniel GENISSEL rappelle que les fonds Cas DAR sont pilotés par le Ministère de l'Agriculture. Des contrats d'objectifs sont conclus au niveau national avec différentes organisations (dont l'APCA, pour le compte des Chambres d'Agriculture). Ces contrats prévoient un certain nombre de figures imposées, et une partie plus ouverte à adapter aux niveaux régionaux.

Le COREDEF (Comité d'Orientation "Recherche-Développement-Formation"), présidé par Rémi BAILHACHE, a donc bâti une proposition de programme régional pour 2009/2013.

M. Alain LEFEBVRE et Mme Sophie HAMON-LE GUYADER présentent cette proposition.

Rappel du contexte national

1. Bilan du premier contrat et axes à consolider

- Une plus grande **lisibilité** des actions des chambres
- Un meilleur **travail en réseau**
- Le maintien d'une **solidarité** entre les régions
- Des **partenariats** consolidés
- Une plus grande **efficacité**

2. Les nouveaux enjeux

"**Produire plus et produire mieux**", pour répondre à 4 défis :

- Le défi économique
- Le défi de la croissance des marchés
- Le défi environnemental
- Le défi d'une croissance territorialisée

3. Les grands principes

- **L'innovation** au cœur des actions de développement
- Une articulation **Recherche-Développement-Formation** à travers des partenariats de plus en plus importants
- Un soutien aux **projets** et non aux structures : des objectifs évaluables, des moyens précis, des échéances...
→ Des actions évolutives sur la période 2009-2013

4. Contractualisation

- Un contrat d'objectifs du groupe Chambres listant les actions du PRDA répondant aux objectifs du MAP/PNDA
- Un contrat d'objectifs adaptés à la région, préparé et proposé par le COREDEF
- Une contractualisation entre la CRAN et le MAP pour le PRDA
- Une contractualisation entre la CRAN et les réalisateurs départementaux et régionaux pour les actions

5. Six actions obligatoires à enjeu national

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ 3 définies par le MAP :<ul style="list-style-type: none">▪ l'efficacité des intrants▪ les systèmes d'exploitation durables▪ l'agriculture biologique | <ul style="list-style-type: none">■ 3 définies par le groupe Chambres :<ul style="list-style-type: none">▪ les réseaux de veille et d'alerte sanitaire▪ les références systèmes et bases de données▪ le remplacement |
|--|--|

Les orientations du PRDA régional

1. La stratégie régionale

- **UN SEUL PRDA** pour la région
- Des actions pour répondre aux enjeux du Projet Agricole Stratégique Normand et des chantiers régionaux
- La condition d'impliquer le maximum de départements dans chaque action → mutualisation, réseau, pilotage régional

2. Les autres critères de choix

- Privilégier des actions "nouvelles" et/ou à développer (effet levier du CASDAR) : agriculture biologique, réduction des intrants, organisation du travail, biodiversité, valorisation non alimentaire
- Lien avec d'autres dispositifs R&D (AAP/RMT)
- La complémentarité avec les autres programmations régionales

3. Réalisateurs du PRDA normand

Révision du mode de gestion des fonds Cas-DAR

- Un nombre limité d'organismes conventionnés
- Les opérateurs "historiques" du PRDA conservent leurs dotations mais sur des fonds propres des Chambres
- Intérêts du dispositif :
 - simplification administrative
 - engagement sur 5 ans
 - mode de gestion laissé au libre choix de chaque département
 - meilleure adéquation avec les projets départementaux et relations de proximité

4. Une dynamique de partenariat

De multiples partenaires associés dans les actions

- Recherche (ex : Instituts techniques, INRA, ESITPA, Universités)
- Développement (ex : GVA, GDA, Cuma, coopératives, OCL, associations de producteurs, GRAB)
- Formation (ex : lycées agricoles)
- Autres partenaires (ex : Parcs, Pays, SRPV)

5. Onze actions retenues

- Axe 1 - L'agronomie, source d'innovation : 3 actions
 - Axe 2 - Les produits : créer ou conserver de la valeur ajoutée : 2 actions
 - Axe 3 - Favoriser l'émergence de projets territoriaux : 4 actions
 - Axe 4 - Innover dans l'exercice des métiers : 2 actions
- + la gouvernance

Cad战略 financier et moyens humains

1. Critères de répartition de la dotation entre les régions

- Le nombre de chefs d'exploitation. Données MSA, toutes exploitations, moyenne 2005-2007 - Pondération 39 %
- La solidarité entre territoires : l'inverse du résultat agricole/UTAT - Données SCEES, moyenne 2005-2007 - Pondération 24 %
- La contribution au Cas DAR : la contribution réelle. Données MAP, moyenne 2006-2007. Pondération 34%
- La compétence des agents : la contribution formation mutualisée (1 % de la masse salariale brute). Données FAFSEA, moyenne 2005-2007. Pondération 3 %

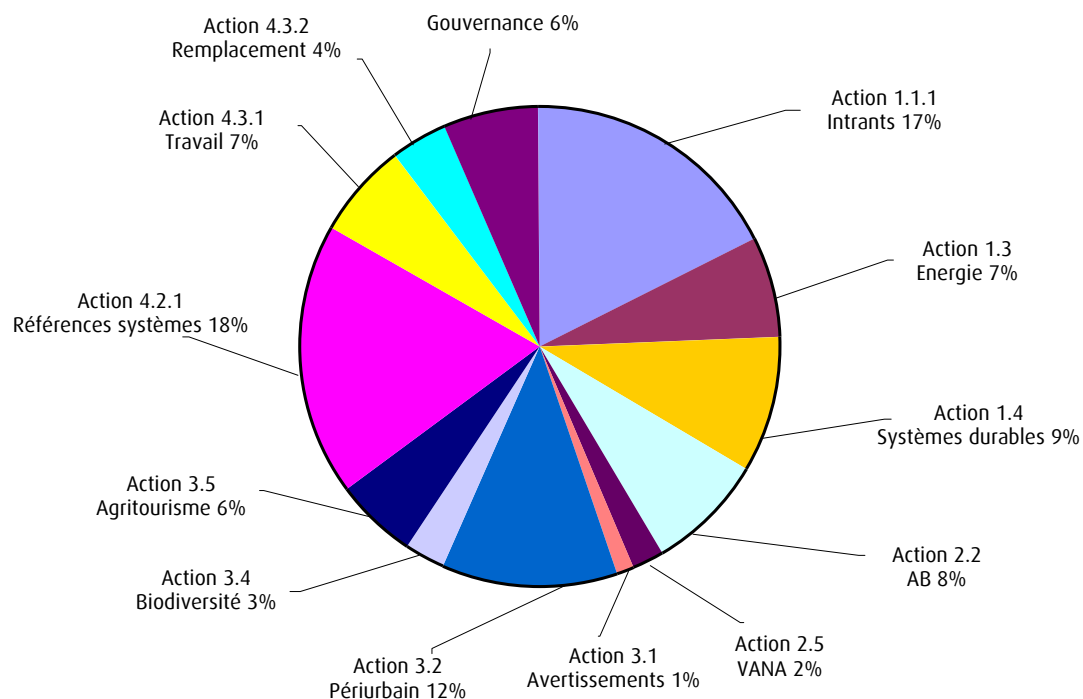
2. Vue d'ensemble

- Dotation : 2 205 900 € (+ 21 900 par rapport à 2008)
- Taux Cas-DAR moyen sur les actions : 44 % (contre 20 % HN et 35 % BN)
- Moyens humains : 44,5 ETP mobilisés
 - sur les 215 ETP Chambres concernés par ces thématiques
 - contre 80 ETP en 2008
- 6 % de la dotation régionale sur la gouvernance
- 0,3 ETP minimum par agent sur l'ensemble du programme

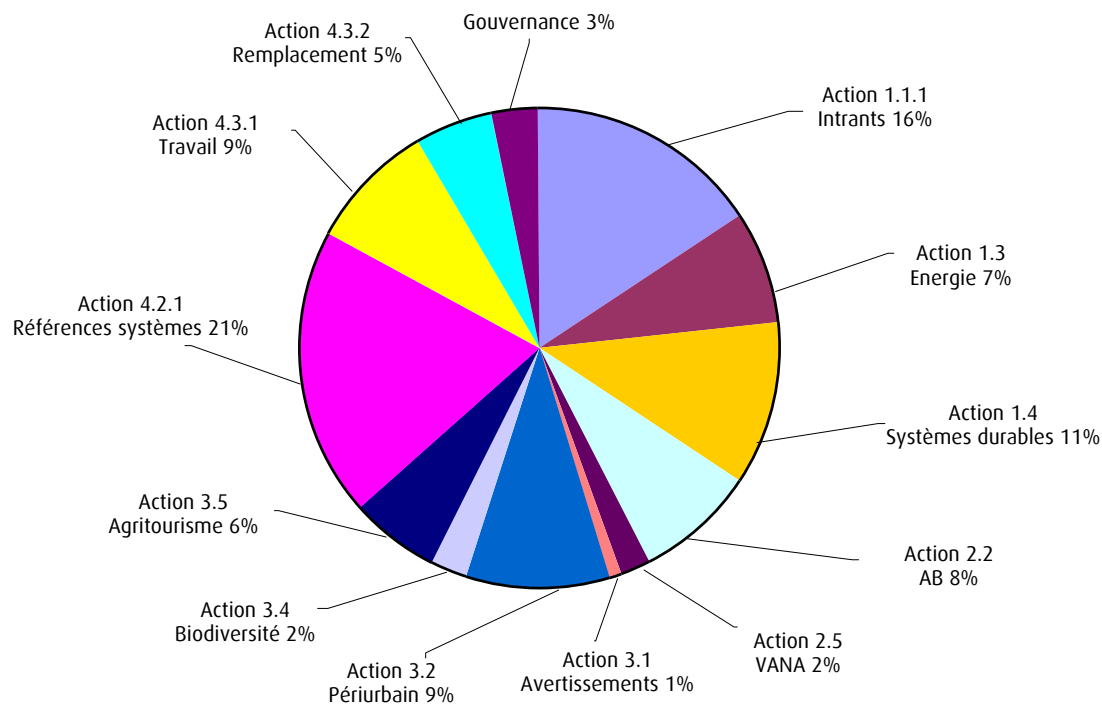
3. Répartition de la dotation

BENEFICIAIRES	ADAR €
MANCHE	
CDA 50	431 422
FD CUMA	16 600
ASAVPA	8 220
FSR	31 050
Total	487 292
CALVADOS	
CDA 14	313 758
FSR	17 220
Total	330 978
ORNE	
CDA 61	318 088
FSR	16 750
Total	334 838
REGION BN + HN	
CRAN	387 234
Blanche Maison	23 360
Total	410 594
EURE	
CDA 27	274 541
FSR	7 560
Total	282 101
SEINE-MARITIME	
CDA 76	344 530
FSR	15 568
Total	360 098
	2 205 900

Synthèse des dotations CAS Dar



Moyens humains engagés par action (ETP)



Le programme régional : exemples d'actions concrètes

1. Améliorer l'efficacité des intrants et la qualité de l'eau

- Construction d'itinéraires techniques innovants (agriculture intégrée...) : essais, suivi de parcelles
- Accompagnement des agriculteurs : méthodes innovantes de sensibilisation / communication dans une dynamique d'aide au changement, repérage d'agriculteurs, formation collective

2. Amplifier la performance énergétique

- Diagnostic énergie
- Références consommations énergétiques
- Outils de vulgarisation sur la production d'énergie renouvelable
- Références sur les cultures énergétiques

3. Systèmes durables adaptés à des enjeux de territoire

- Références techniques et économiques
- Échange d'expériences entre agriculteurs
- Accompagnement de dynamique locale, diagnostic participatif et prospectif
- Accompagnement de groupes d'agriculteurs sur les évolutions de pratiques

4. Développer l'agriculture biologique

- Animation du Conseil Normand de la Bio et coordination des opérateurs sur des actions communes
- Repérage / sensibilisation des agriculteurs
- Mobilisation de tous les partenaires et prescripteurs

5. Valorisation des produits non alimentaires

- Mise en réseau des compétences scientifiques et technologiques en région
- Accompagnement de porteurs de projets
- Valorisation des initiatives régionales

6. Réseau de veille et d'alerte sanitaire

- Création d'un réseau d'épidémiologie-surveillance en production végétale avec l'ensemble des partenaires

7. Territoires à forte concurrence foncière ou pression périurbaine

- Chartes de territoire sur la gestion économe de l'espace
- Engager la participation des agriculteurs dans l'élaboration des documents d'urbanisme
- Développer les rencontres agriculteurs / rurbains

8. Biodiversité et paysage

- Mise en place d'un comité régional
- Définition d'itinéraires techniques cultureux, plan de gestion du bocage
- Réseaux de parcelles

9. Agritourisme

- Développement de formules innovantes
- Dispositif d'évaluation de la qualité des prestations
- Évènementiel innovant

10. Références et outils d'aide à la décision

- Références systèmes
- Outils et méthodes d'aide à la décision
- Approche prospective
- Diffusion auprès des agriculteurs, décideurs, prescripteurs et enseignement

11. Organisation du travail / gestion des ressources humaines

- Outils de sensibilisation, repères techniques et solutions
- Implication des centres de formation
- Formation des conseillers
- Concertation des organismes

12. Remplacement

- Animation, information, promotion des actions de remplacement

13. Gouvernance

- Coordination COREDEF / CTN et animation du PRDA
- "Réseau" régional R&D
- Cellule ingénierie de projets

Autres engagements du PRDA 2009

1. Le pilotage des actions avec un pilote régional par action

- Une seule fiche action au niveau régional
- Animation et suivi de la mise en œuvre avec implication des réseaux régionaux
- Coordination des bilans annuels
- Participation aux réunions nationales sur les 6 actions obligatoires

2. La certification du conseil

- Un dispositif pilote au niveau national avec une Chambre test impliquée en Normandie : CA 76

3. Une extension de l'évaluation

- Obligation d'auto-évaluer 3 actions par région au cours des 5 ans du contrat, dont 1 par évaluateur externe (BTS / Élève Ingénieur)
- Proposition des actions à auto-évaluer en Normandie :
 - 2010 : Organisation du travail
 - 2011 : Réduction des intrants
 - 2012 : Amplifier la performance énergétique dans les exploitations agricoles

Débat

M. Rémi BAILHACHE indique que les membres du COREDEF, nouvelle instance depuis le changement de mandature, ont souhaité que ce programme soit construit en lien avec le programme général mis en œuvre par les Chambres d'Agriculture de Normandie.

Malgré des productions agricoles différentes dans les départements normands, on s'aperçoit que les objectifs et les actions à mettre en œuvre convergent souvent, par exemple sur l'aspect innovation, qui constitue un axe essentiel de ce PRDA. Ce travail a également dû intégrer les contraintes des objectifs nationaux ou des actions obligatoires proposées par le Ministère ou l'APCA.

M. Pascal LE DOLEDEC s'interroge sur la création d'un réseau de veille et d'alerte sanitaire en production végétale ; la production arboricole (vergers) est-elle prise en compte dans ce réseau ? La FREDON et le SRPV (Service Régional de Protection des Végétaux de la DRAF) interviennent actuellement dans ce domaine. A-t-on les moyens pour les remplacer ? De plus, si la profession reprend cette responsabilité, elle risque de ne plus apporter cet œil extérieur et objectif. L'enjeu économique pourrait prendre le pas sur la partie technique et donc sur la sécurité sanitaire.

M. Daniel GENISSEL note que ce dossier rejoint celui de la RGPP (Réforme Générale des Politiques Publiques), qui sera abordé un peu plus tard dans la matinée. Des évolutions dans le réseau de veille et d'alerte sanitaire sont effectivement à prévoir, en concertation avec les DRAF.

Selon M. Rémi BAILHACHE, si la profession a la charge de ce réseau, elle le fera au mieux, selon les réglementations en vigueur, comme elle le fait déjà pour les productions animales (identification, traçabilité).

M. Régis CHEVALLIER remarque que les fonds CAS Dar proviennent des agriculteurs. Les orientations, elles, sont prises par le Ministère de l'Agriculture. La majorité des orientations prises au niveau national portent sur le défi environnemental. Sans remettre en cause l'importance de ce défi, il regrette l'absence des aspects économiques.

M. Antoine CARTENET souhaite que la mutualisation ne masque pas des économies d'ETP.

M. Eric LECLER déplore que la Normandie soit contrainte à des obligations nationales, alors qu'elle met déjà majoritairement en œuvre des bonnes pratiques.

M. Jean-Luc DUVAL souligne que l'arboriculture a besoin d'aide et d'un outil fiable en terme de veille et d'alerte sanitaire.

M. James LOUVET regrette la réforme, et s'inquiète du devenir des opérateurs historiques, qui conservent leur dotation, mais sur les fonds propres des Chambres. Or ils sont, au-delà des aspects financiers, acteurs de développement. Il lui semble que cette réorganisation est une forme de privatisation de ce qui touche à la surveillance. Il regrette également la disparité entre les 5 départements normands. Enfin, un accompagnement de l'Etat dans cette phase de transfert des compétences serait souhaitable.

M. James LOUVET estime que des économies de structure dans les Chambres d'Agriculture de Normandie peuvent permettre un développement dans de nouveaux domaines et favoriser ainsi la croissance.

Concernant le système des avertissements agricoles, M. Yves GEFFROY souligne que l'objectif est de faire mieux. Il va être mis en place progressivement, avec tous les partenaires. En effet, l'Etat français a tout intérêt à la mise en place d'un système performant et fiable, indispensable dans les échanges commerciaux internationaux.

M. Rémi BAILHACHE rappelle que les crédits de développement du CAS Dar sont incitatifs. Les Chambres d'Agriculture conservent leur libre arbitre dans la politique qu'elles mènent. Par ailleurs, les Chambres d'Agriculture ont choisi de coordonner les actions de développement notamment dans un souci de simplification administrative.

Il conclut sur la volonté d'avancer ensemble et de permettre à toutes les filières de continuer à être acteurs économiques en Normandie.

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, la délibération relative au PRDA 2009/2013 de Normandie est adoptée à l'unanimité (cf. annexe).

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et ses conséquences

M. Daniel GENISSEL accueille Monsieur le Préfet de Basse-Normandie, et le remercie pour sa présence. Il évoque ensuite le cadre de la RGPP, qui a notamment pour objectif la diminution du nombre de fonctionnaires. Cette réorganisation de l'Etat, qui touche particulièrement les services de l'agriculture en région, doit amener les Chambres d'Agriculture à en mesurer l'impact, puis le cas échéant à revoir le positionnement de leurs moyens.

M. Christian LEYRIT, Préfet de la Région Basse-Normandie, indique qu'il arrive de Corse, après avoir été Préfet en Charente Maritime, puis dans le Val d'Oise. Son père était un petit agriculteur dans la montagne d'Auvergne.

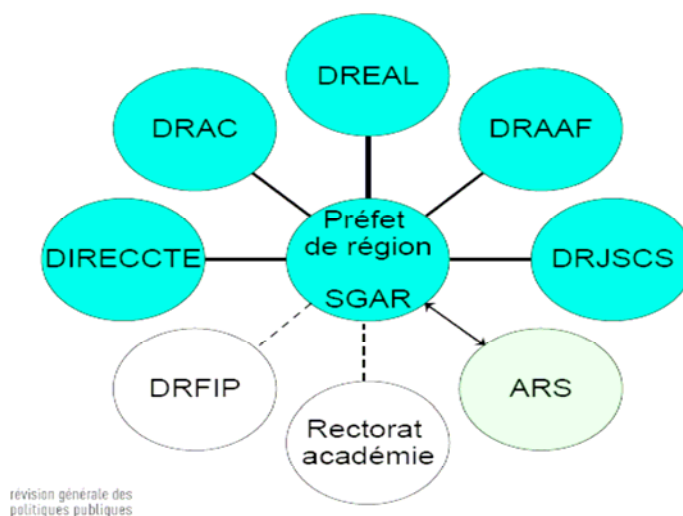
Concernant la RGPP, les Préfets de Région devaient transmettre avant le 28 novembre au Premier Ministre leur proposition d'organisation départementale.

On compte aujourd'hui dans chaque département pas moins d'une vingtaine de directions, et environ 35 dans chaque région. Un tel éclatement de l'Etat n'est pas favorable à son efficacité et à sa lisibilité. L'objectif est donc de rendre l'Etat plus performant tout en faisant des économies, avec une culture du résultat, des objectifs concrets et chiffrés, et selon les 4 principes d'action suivants :

- Recentrer les services de l'Etat sur leurs missions prioritaires
- Simplifier les structures administratives
- Améliorer le service rendu au public
- Eviter les doublons et renforcer la mutualisation des fonctions support

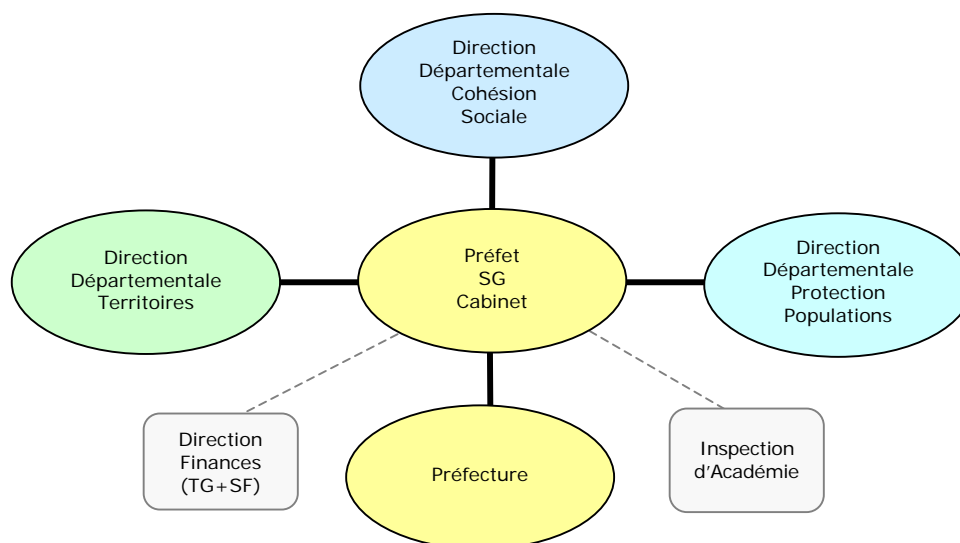
La mise en place effective est prévue au 1^{er} janvier 2010.

L'échelon régional sera le niveau pertinent de mise en œuvre des politiques publiques ; il n'y aura donc plus de direction départementale d'un Ministère. Les Préfets de Région auront dorénavant autorité sur les Préfets de Départements sur la mise en œuvre de ces politiques publiques.



- **DRFIP** (Direction Régionale des Finances Publiques) : fusion des services de la Direction des Impôts et de celle de la Comptabilité Publique
- **Rectorat** : sans grand changement
- **ARS** (Agence Régionale de Santé) : structure nouvelle (projet de loi en cours de préparation) : intégration des services de l'Etat et de l'Assurance Maladie
- **DRJSCS** (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale) : fusion de la DRASS et de la Jeunesse et Sports
- **DIRECCTE** (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) : l'Inspection du Travail y sera rattachée
- **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) : fusion de la DRE, DRIRE et DIREN
- **DRAC** (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- **DRAAF** (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) : les services vétérinaires seront donc rattachés à la même direction

L'échelon départemental est le niveau opérationnel interministériel, au service des citoyens.



Les départements s'organisent autour de 2 ou 3 directions (la protection des populations et la cohésion sociale peuvent être regroupées dans une même direction).

La Direction Départementale des Territoires résulte essentiellement de la fusion de la DDE et de la DDA. Elle conserve tous les aspects liés à la problématique eau.

Les services vétérinaires sont rattachés à la Direction Départementale de Protection des Populations.

Au niveau central, notamment du MEEDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire), M. Yves GEFROY informe de la fusion de la DPEI (1^{er} pilier de la PAC) et de la DGFAR (2^e pilier), pour former la **DGPAAT** (Direction Générale des Politiques Agricoles et Agroalimentaires et des Territoires).

Dorénavant une seule agence de paiement des aides agricoles (fusion de l'Agence Unique de Paiement et du CNASEA) : l'**ASP** (Agence de Services et de Paiements) et un seul office d'intervention agricole : **France Agri Mer**.

M. Jacques CHEVALIER cite une orientation du Conseil de Modernisation des Politiques Publiques "*l'incitation à mutualiser les missions et fonctions du réseau des Chambres d'Agriculture autour des Chambres Régionales*".

Il existe une convergence avec l'évolution engagée depuis quelques années, afin de :

- Préserver un service de proximité à valeur ajoutée
- Améliorer la productivité par une mutualisation des compétences.

Au niveau de la Normandie, ont été engagés :

- Un projet stratégique agricole
- Des chantiers stratégiques prioritaires (Président et Directeur référents)
- Une organisation du groupe "Chambres d'Agriculture de Normandie" en mouvement :
 - mutualisation des services
 - convergence des outils
 - formation des agents
 - pilotage des réseaux techniques
 - réflexion sur fonctions supports
 - communication
- La création d'un Comité Directeur (Présidents et Directeurs) pour piloter au plus près la mutualisation et les actions communes

La grande réforme des services de l'Etat interpelle les organisations agricoles :

- Sur leur propre organisation professionnelle, à rationaliser et à mettre en adéquation avec les lieux de décision et d'action
- Sur la fin de certaines spécificités agricoles (DDA, SRITEPSA, enseignement ?...)
- Sur leur positionnement au niveau départemental (DD Territoires) et la prégnance d'une approche environnementale et rurale

Il convient d'appréhender les perspectives sur l'évolution des collectivités territoriales (compétences, rapprochements, élections...) et les conséquences pour l'agriculture.

Débat

M. Jean-Pierre CARNET indique qu'il a travaillé, dans le cadre de ses fonctions de maire et vice-président d'une communauté de communes, à la création d'un PLU à l'échelle du canton. Il est important de préserver les espaces occupés par les agriculteurs, mais les délais de traitement des dossiers par l'administration sont extrêmement longs.

M. Dominique CARRE, qui s'exprime au nom des élus salariés de la Chambre Régionale, s'inquiète du regroupement des SRITEPSA au sein de la DIRECCTE.

M. Emmanuel JOIN-LAMBERT salue le volontarisme avec lequel l'Etat s'est engagé dans sa propre réforme. Il attire cependant l'attention sur le particularisme des Chambres d'Agriculture : le taux de participation élevé lors des élections (60 %) permet d'affirmer que les élus des Chambres d'Agriculture sont totalement représentatifs de leur base, dans la continuité d'un service de proximité auprès des agriculteurs.

Mme Josiane BELIARD, représentante des propriétaires ruraux, plaide pour une planification du territoire, c'est à dire une prévision des plans d'urbanisme de manière équilibrée et négociée, mais aussi de manière plus définitive. En effet, les pressions exercées sur les maires par leur électorat sont quelquefois nuisibles à une ligne définie dans le temps. Cette planification permettrait davantage de lisibilité pour les agriculteurs et pour les propriétaires, et éviterait sans doute quelques spéculations.

M. Jean-Luc DUVAL salue la mutualisation. Mais quel est le devenir des travaux habituels de politique de gestion, qui s'effectuent en général au niveau départemental ?

M. Christian LEYRIT insiste sur l'importance des documents d'urbanisme et des schémas de cohérence territoriale. Les politiques au niveau régional n'empêchent pas le maintien du service de proximité ; il y a aura toujours des CDOA départementales.

La spécificité agricole des ITEPSA va demeurer, même s'ils sont rattachés à une organisation différente.

Point d'actualité

M. Daniel GENISSEL revient sur le contexte général morose, après la crise financière. L'agriculture connaît une situation difficile, avec une augmentation des charges, mais qui n'est pas répercutée sur les prix, avec pour conséquence une forte baisse du revenu, par exemple dans le domaine de la viande bovine et ovine, des céréales...

Il évoque ensuite l'accord du Conseil des Ministres européens à mi-parcours du bilan de santé, qui ne prend malheureusement pas en compte les enseignements à tirer des crises financières et économiques et de l'absence de régulation.

Se tiendra bientôt une Conférence Régionale de l'Agriculture Biologique ; la Chambre Régionale d'Agriculture continue son travail dans ce domaine.

Des nouvelles dispositions très contraignantes pour l'agriculture, suite au Grenelle de l'Environnement, sont en cours de rédaction.

Enfin, un nouveau dispositif sur l'installation des jeunes est prévu. Les Chambres d'Agriculture sont bien sûr totalement impliquées dans ce nouveau dispositif. Il convient cependant de rester vigilant sur le traitement des candidats à l'installation lors de la phase de transition entre ancien et nouveau dispositif.

M. Christian LEYRIT souligne l'importance de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Normandie.

L'accord de l'Union Européenne sur la PAC a permis de dégager des éléments positifs sur la consolidation de la PAC et sur la préparation de la PAC d'après 2013. Des points de rendez-vous sont prévus, qui pourront être l'occasion de réajustements.

Il note enfin l'intérêt des outils de gestion des risques sanitaires et de leurs conséquences économiques.

Lancement du chantier stratégique "Pour un élevage durable en Normandie"

M. Daniel GENISSEL précise qu'ont été invités à cette session, en plus des participants habituels, l'Institut de l'Elevage et les organismes membres du COREL :

- les interprofessions lait et viande
- les organismes de contrôle laitier
- les EdE
- les GDS
- les CIA.

Il remercie ensuite M. Jean-Claude GUESDON, responsable du département « Economie » de l'Institut de l'Elevage, d'avoir accepté d'intervenir sur la situation et les perspectives de l'élevage au niveau national, et celles de l'élevage normand dans ce panorama.

L'élevage lait et viande dans la tourmente des marchés de l'automne 2008, par Jean-Claude GUESDON

M. Jean-Claude GUESDON indique que le secteur de l'élevage n'échappe pas à la crise :

- Les prix (du lait, de la viande, des animaux d'élevage) baissent
- Les charges ont connu de fortes hausses jusqu'à aujourd'hui
- La consommation chute sous l'effet de la crise économique et de la perte du pouvoir d'achat
- Les revenus, qui étaient déjà dans les plus bas des revenus agricoles, se dégradent, plus particulièrement en élevage ovin.

Conjoncture lait : tous les produits industriels (beurre, poudre 0% MG, poudre grasse) ont vu leur prix divisé par 2 et les produits frais connaissent également des baisses très importantes. Dans ce contexte, les producteurs diminuent leur niveau de production, puisque les marchés ne peuvent pas absorber les quotas, et sous l'effet de la baisse du prix du lait et de l'importance des coûts de production.

On supporte actuellement les conséquences de la surproduction de l'hiver dernier (+ 15%), dans un contexte mondial moins favorable (reprise de production en Australie et Argentine ; baisse de la consommation en Europe et dans les pays émergents).

Conjoncture viande : des cotations bovins en baisse également, à cause :

- De la baisse de la consommation
- Des perturbations des exportations liées à la réglementation FCO
- De la dérégulation du marché laitier

La France ne tire plus les prix à la hausse, car l'augmentation des importations intra UE entraîne un rapprochement des prix.

Une politique plus régulée de l'offre de lait entraînera la régulation du cheptel. Par ailleurs, l'augmentation régulière de la productivité grâce au progrès génétique devrait permettre de produire autant de lait dans les années à venir, avec moins de vaches.

La généralisation de la crise sauve l'élevage, au vu de l'écart entre le revenu apporté par une production animale et celui apporté par une production végétale. Le troupeau allaitant risque de se réduire encore en Europe, faute d'une politique de l'herbe suffisamment volontariste. La réalité de la PAC est celle d'une subvention à la charrue. La France, premier cheptel allaitant en Europe, est déficitaire en viande finie. Le risque est que cette production insuffisante tire la consommation à la baisse.

L'augmentation du prix des produits qui entrent dans le coût de production du lait et de la viande sont désormais mesurés au travers d'un indice (IPAMPA) des prix pondéré en fonction de la vraie structure du coût de production en France.

On note en 2008 un niveau record de cet indice, dû à l'augmentation des prix de :

- L'énergie
- L'aliment du bétail
- Les engrais et phytosanitaires

Quand on compare les prix à la production et ceux à la consommation, la grande distribution continue à préserver ses marges.

Qu'attendre de la réforme de la PAC dans ce contexte ?

La réforme, supprimant les mécanismes de régulation, risque d'entraîner des fluctuations de prix importantes (voire cycliques comme en porcs et volailles), et d'inciter les agriculteurs à abandonner l'élevage pour la production céréalière, créant un déséquilibre à terme.

Le deuxième aspect, plus positif, permet la réaffectation de moyens au niveau national, en fonction de réalités économiques :

- Soutien au secteur ovin
- Politique laitière de la montagne plus spécifique
- Politique de l'herbe plus volontariste
- Mécanismes de gestion de crise

par la création d'une « boîte à outils » :

- Modulation
- Découplage (primes à l'abattage et DPU)
- Article 68.

Les perspectives

- Le marché de la viande et des produits laitiers, protéines nobles, est un marché durable de consommateurs relativement captifs, attachés à l'origine des produits, disposant d'un certain pouvoir d'achat.
- La profession doit communiquer sur l'herbe, qui représente un réel atout, et sur l'impact carbone qui n'est pas si important qu'on le dit grâce à l'herbe.
- Le modèle français de production de lait et de viande est relativement autonome, à taille humaine.

Débat

Mme Josiane BELIARD aborde l'aspect social. Il existe en Normandie un certain nombre d'exploitations dont la taille reste modeste, et il semble difficile d'avoir une production à l'herbe économiquement rentable sur une petite surface.

M. Jean-Claude GUESDON explique que le budget agricole, tel qu'il existe (40 milliards € de soutien public au niveau européen), est menacé. Un habillage environnemental est nécessaire à sa survie ; l'habillage social ne suffit pas.

L'alternative à l'herbe est le hors sol : quel modèle souhaite-t-on encourager ? Un équilibre doit être conservé.

M. Eric LECLER remarque que malgré son poids à l'OMC, la France se fait imposer un modèle qui n'est pas le sien, de façon inexorable, avec toutes ses conséquences sociales.

M. Jean-Claude GUESDON explique que les Pays-Bas et le Danemark, qui pratiquent une agriculture industrielle, ont beaucoup d'influence. L'Europe à 27 est diluée. La PAC est re-nationalisée et re-régionalisée.

M. Régis CHEVALLIER rappelle l'accord du 20 novembre, et la décision politique des 27 Ministres de l'Agriculture. La France a dû trouver un compromis, face aux pays du nord de l'Europe qui souhaitaient une augmentation des quotas de 5% et à ceux qui voulaient la suppression immédiate de ceux-ci.

La filière doit maintenant s'organiser, afin par exemple de pérenniser la maîtrise des volumes (dans une organisation de type interprofessionnel).

Les organisations économiques de transformation doivent également évoluer.

A la question de M. Jean-Louis BELLOCHE, M. Jean-Claude GUESDON précise que le déficit de la filière bovine au niveau de l'Union Européenne, s'il peut être une opportunité, devient vite un risque. En effet, un déficit structurel peut entraîner une contamination des prix.

Pour conclure, M. Daniel GENISSEL souhaite savoir si certaines régions présentent un risque plus élevé que d'autres en matière d'élevage.

M. Jean-Claude GUESDON indique que les régions mixtes polyculture élevage sont à la fois les régions avec les meilleurs résultats économiques et les systèmes avec le bilan écologique le plus positif, surtout en Normandie avec un contexte pédo-climatique très favorable (moins évident dans les zones difficiles) ; mais en même temps, elles sont les plus menacées par le déséquilibre entre le prix du lait et celui des céréales.

L'élevage, une filière d'avenir en Normandie

M. Yves CARPENTIER, président du COREL, indique que le travail qui a été conduit par le COREL, avec un objectif à long terme, s'est appuyé sur les questions suivantes :

- ⇒ L'élevage bovin a-t-il un avenir en Normandie ?
- ⇒ Quel type d'élevage veut-on ?
- ⇒ Pour quel marché ?
- ⇒ Quels sont nos atouts ?
- ⇒ Quelles sont nos faiblesses ?
- ⇒ Quelle stratégie doit-on développer ?
- ⇒ Quels moyens se donne-t-on ?
- ⇒ Quels services peuvent proposer les Chambres d'Agriculture aux éleveurs ?

A noter qu'il n'y a pas que l'élevage bovin en Normandie, mais aussi l'élevage ovin, caprin, porcin, et les viandes blanches.

Sur fond de crise mondiale, les éleveurs sont entrés de plein fouet dans la dérégulation des marchés, avec l'envolée des prix des céréales et des oléo-protéagineux.

- L'élevage bovin en Normandie occupe 64 % de la SAU des 5 départements normands
- Les herbages occupent 43 % de la SAU normande
- Impact fort sur l'environnement : érosion, biodiversité, puits à carbone
- Impact économique fort : la Normandie est la 1^{ère} région productrice de fromages frais (38 % du marché français), de fromages à pâte molle (32 %), de crème (25 %), de beurre (29 %) ; 3^{ème} région en terme de collecte de lait (15 % du quota national), productrice de viande bovine (15 %).
- Impact social : l'élevage représente 62 % des emplois agricoles directs (26 000 ETP) ; 1 ETP dans une exploitation agricole génère 1 ETP à l'extérieur (amont, aval, entreprises de service, administration...)
- L'élevage bovin est également un secteur agroindustriel très développé, l'agroalimentaire en Normandie est le premier employeur industriel (36 000 emplois) devant l'automobile, les équipements mécaniques et la chimie.

Melle Gwenaëlle GAIN et M. Alain YAOUANC présentent ensuite le lancement du chantier stratégique « Pour un élevage durable en Normandie ».

1. Préambule

Les grands chantiers de la mandature 2007/2013 des Chambres d'Agriculture pour mener à bien le Projet Agricole Stratégique partagé avec les OPA normandes (adoption Session CRAN novembre 2007) :

- 5 chantiers prioritaires : recherche & innovation, adaptation des actifs agricoles, élevage durable, agriculture biologique, production cidricole.
- Organisation du groupe Chambres renforcée par la mutualisation des moyens.
- 5 lignes de force pour la CRAN.

Le chantier stratégique levage durable : la commande

A partir d'un état des lieux prospectif sur l'évolution de l'élevage en Normandie, en axant en particulier sur une approche économique filière, et la valorisation des fourrages, en particulier l'herbe :

- Construire les bases d'un projet stratégique élevage bovin en Normandie (économie, territoires, paysages...)
- Mettre en lumière les contraintes et les freins à son développement.
- Mettre en perspective l'approche économique filière : consolider les filières lait et viande régionales.
- Rationaliser l'évolution des références et des services techniques aux éleveurs.

Président délégué : Yves CARPENTIER

Directeur délégué : Alain YAOUANC

Cadrage du chantier : Séminaire du COREL les 27 et 28 octobre 2008
(dans un premier temps, réflexion concentrée sur les élevages de ruminants)

2. Partager le diagnostic

Les principaux éléments du contexte pour le lait

- Demande mondiale en hausse, place privilégiée de l'Europe
- Libéralisation des marchés, moins de régulation et plus de concurrence, volatilité des prix, concentration de la production
- Concurrence des productions agricoles pour l'utilisation des sols
- Évolution des modes de consommation et des attentes des consommateurs, problèmes de nutrition
- Montée en pression des attentes sociétales en terme de développement durable

Les principaux éléments du contexte pour la viande

- Baisse de la production en France et en Europe
- Forte augmentation des coûts de production
- Charges très élevées au niveau des industries
- Perte du savoir-faire dans les métiers de la viande au niveau de la distribution
- Concentration des entreprises du secteur viande
- Érosion de la consommation de viande en France
- Importance grandissante des attentes sociétales (environnement, bien-être...)

Les défis à relever pour la filière lait

- Nécessaire restructuration des exploitations pour plus de compétitivité face à la libéralisation des marchés (« Pour les producteurs, le problème sera dorénavant celui des marges plutôt que celui des prix » R. Smith, CEO de DFA, à Dublin, octobre 2007)
- Ainsi que dans le secteur industriel laitier régional (taille des entreprises)
- Trouver la bonne solution de contractualisation entre producteurs et industriels
- La problématique du travail en élevage laitier
- Améliorer la communication vers le consommateur
- Prendre en compte les problématiques nutritionnelles actuelles (obésité, produits santé...) et améliorer l'étiquetage nutritionnel
- Adapter la production aux nouvelles attentes de la société (environnement, réchauffement climatique)

Les défis à relever pour la filière viande

- Il y a de la place pour les régions qui veulent produire (baisse de consommation mais production déficitaire)
- Adapter la production au marché
- Regrouper les fournisseurs pour faire face à la GMS et permettre une redistribution des marges
- « Chasse au gaspi » pour redonner de la compétitivité
- Cœur de marché / niches (loi de Pareto)
- Simplifier le rayon viande et l'étiquetage
- Améliorer la formation des hommes

Les défis à relever pour les éleveurs

- Adaptabilité à des conjonctures de plus en plus aléatoires et volatiles : marchés, crises sanitaires, problèmes climatiques, coûts de production (énergies, intrants...)
- Risques de fragilisation des exploitations avec la spécialisation des systèmes
- Avec l'agrandissement des structures :
 - question de la valorisation de l'herbe
 - gestion de la main d'œuvre et des conditions de travail
 - problèmes du foncier, du niveau d'investissement initial, de la transmissibilité des outils

Les atouts de la Normandie

- Une situation de proximité par rapport à de grands bassins de consommation
- Une densité d'élevages et d'outils industriels qui permettent d'entretenir une ambiance bovine positive, avec des éleveurs motivés et qui aiment leur métier
- Des systèmes d'exploitation diversifiés, pas de modèle unique
- Des outils performants et modernisés grâce au PMPOA puis au PMBE
- Des exploitants en moyenne plus jeunes que dans les autres systèmes (sauf naisseurs spécialisés)
- Un environnement préservé
- Des conditions pédo-climatiques favorables à l'élevage, notamment pour la production de fourrages
- Un élevage performant avec un bon niveau de productivité des vaches laitières
- Une forte identité laitière, un poids important sur le marché des produits laitiers, des produits renommés
- Un troupeau laitier important, ressource essentielle pour la production de viande
- Des outils d'abattage et de transformation proches et performants
- Une image propice au développement de produits sous signes de qualité

Les handicaps de la Normandie

- Un revenu qui reste faible pour les systèmes d'élevage par rapport aux autres productions, et très dépendant des aides
- Des questions sur la conduite des troupeaux :
 - Comment continuer à valoriser l'herbe avec de grands troupeaux laitiers ?
 - Nos moyens d'élevage (alimentation, sanitaire...) seront-ils adaptés au niveau de productivité croissant des vaches laitières ?
- Une production de viande pas assez régulière sur l'année liée à l'influence du marché du lait sur les abattages de vaches de réforme
- Un risque de sur-segmentation qui coûte plus qu'elle ne rapporte

3. Tracer les orientations pour 2009/2013

Un préambule essentiel

Posture offensive et conquérante : « L'élevage est une filière d'avenir en Normandie ! »

- Il y aura à l'avenir des parts de marché à prendre
- La Normandie a de nombreux atouts pour se positionner
- Elle doit développer la production, avec des éleveurs entrepreneurs qui investissent
- Et elle doit le faire savoir

Une réussite sous conditions

- Une offre adaptée à la demande
- Des élevages compétitifs et bien organisés
- Une attractivité des métiers à renforcer
- Communiquer plus et mieux, sans oublier :
 - Le problème du foncier, frein au développement
 - La veille et l'intelligence économique à développer pour une meilleure adaptation aux marchés.

Une offre adaptée à la demande

- Adaptation de la production à la demande du marché :
 - tendre vers le flux tiré plutôt que le flux poussé, améliorations techniques pour respecter les cahiers des charges, planification et régularité de la production
 - prendre en compte les attentes sociétales en matière de protection de l'environnement et les inquiétudes sur le réchauffement climatique
- Trouver de nouvelles formes de partenariat et définir des modalités de contractualisation (garanties et visibilité dans le temps)
- Positionnement sur des niches de marché : signes de qualité, innovations, cosmétiques, produits santé...

Des élevages compétitifs et bien organisés

- Travailler sur toutes les marges de progrès existantes : amélioration génétique, protection sanitaire, lutte contre la mortalité des veaux, optimisation des surfaces fourragères, coûts alimentaires, charges de structure, chasse au gaspi, poursuivre la modernisation des bâtiments et des équipements...
- Restructuration et agrandissement des exploitations : vers des formes de "gestion collective", avec regroupement d'ateliers, responsabilités partagées, management de salariés, mécanisation et maîtrise des nouvelles technologies...

Une attractivité métiers à renforcer

- Restructurer en maintenant le plus grand nombre d'actifs pour que le métier reste attractif
 - Trouver des solutions pour un travail en élevage moins pénible et plus rémunérateur
 - Une entreprise doit pouvoir dégager un revenu pour plusieurs actifs : besoin de salariés qualifiés, donc d'une rémunération en conséquence
 - Revoir les messages dans la formation pour inciter plus de jeunes à s'orienter vers la production
- ⇒ Objectif : des actifs épanouis, bien dans leur tête et dans leur exploitation, plus ouverts aux innovations, aux nouveaux projets, au développement et à la diversification

Communiquer plus et mieux

- Communication interne aux filières : produire ce qui correspond à la demande du marché, transparence
- Communication externe : faire savoir que l'on produit bien, oser communiquer, positiver et simplifier les messages sur les métiers et sur les produits
- Préserver et cultiver l'image de la Normandie
- Apprendre à communiquer en valorisant tous les axes du développement durable : économique, social, environnemental + santé

Réorganiser le foncier

- Il n'y aura pas de politique de développement de l'élevage efficace sans une politique foncière : concurrence avec les autres activités humaines, gestion du parcellaire, réduction du mitage, accompagner les relocalisations pour les exploitations trop enclavées...

Organiser l'intelligence économique "élevage"

- Avoir une vision de l'évolution des marchés (offre et demande) pour être réactifs, anticiper et savoir s'adapter
- Avec la volatilité et les incertitudes sur les prix, importance de l'intelligence économique
- Faire évoluer les formations vers plus de managers, d'entrepreneurs...
- Mieux valoriser nos bases de données pour observer le cheptel et prévoir la production

Une charte de développement durable de l'élevage en Normandie

- Ecrire les conditions de réussite et définir les engagements de chacun
- Un développement durable qui permet de concilier :
 - les attentes et les contraintes des éleveurs
 - les attentes de la société
 - les attentes des consommateurs
- Sans oublier de communiquer
- Et sans aller vers de la sur-qualité qui ne serait pas valorisable

Pourquoi une charte ?

- C'est le moyen de formaliser une politique de l'élevage, de communiquer sur nos objectifs, d'engager tous les opérateurs dans une démarche collective, et de permettre à nos partenaires d'avoir une vision claire et collective de ce que nous voulons faire de l'élevage régional
- Elle portera le pari du développement de l'élevage en Normandie en veillant à répondre aux attentes des éleveurs, des filières, de la société et des consommateurs

4. Affirmer le rôle des Chambres

Un rôle de médiation...

... Entre filière lait et filière viande, pouvoirs publics et collectivités, ONG et autres organisations, pour consolider un ambitieux plan de développement durable de l'élevage bovin régional.

Missions des Chambres d'Agriculture

- Co-portage et mise en œuvre avec les filières d'une charte de développement durable de l'élevage en Normandie
- Appui aux démarches de contractualisation dans les filières, en expertise pour les interprofessions
- Accompagnement des filières sur les segments de marché où la Normandie peut faire valoir ses atouts (AB, AOC...)
- Développement d'actions et de prestations sur l'attractivité des métiers, l'amélioration des conditions de travail en élevage, le management des hommes
- Expertise et accompagnement technique des élevages vers plus de compétitivité : marges de progrès, chasse au gaspi, partenariats...
- Recherche et innovation :
 - Travailler sur de nouveaux modèles de systèmes d'élevage performants mais robustes face aux bouleversements économiques et aux crises de tous types (sanitaires, climatiques, pressions sociétales...)
 - Travailler avec les industriels sur la qualité des produits face aux nouvelles demandes des consommateurs et aux problématiques de sécurité alimentaire et de nutrition.

M. Daniel GENISSEL rappelle que cette réflexion a été menée en collaboration avec les interprofessions, les filières et les organismes de service, en utilisant les travaux déjà existants, notamment ceux menés dans l'élaboration du Contrat de Projets.

Débat

Mme Josiane BELIARD revient sur le mitage des habitations. Il faut certes rester vigilant à l'augmentation du mitage ; cependant le bâti existant représente une richesse.

M. Eric LECLER convient que la taille des exploitations normandes peut constituer un frein à un meilleur revenu. Toutefois elle peut aussi être une opportunité, par des installations ou des restructurations. Il alerte aussi sur le risque de « sur-administration » d'une démarche de type agenda 21.

Concernant le mitage, M. Jean-Pierre FONTAINE l'avait compris comme celui des exploitations, parfois extrêmement important, notamment dans la Manche. Il a demandé aux représentants politiques des fonds, afin que la SAFER puisse faire procéder à des échanges de terres qui ne coûteraient rien à leurs propriétaires. Selon lui, regrouper ses surfaces d'exploitation équivaut à s'agrandir.

Mme Agnès CHOLLET s'interroge sur l'articulation de cette charte avec la charte des bonnes pratiques d'élevage.

M. Yves CARPENTIER explique que le mitage des constructions et leur répartition anarchique, faute de plan d'occupation des sols, peut générer des gênes pour le voisinage d'une exploitation d'élevage. A chaque permis de construire délivré, une partie du potentiel de plan d'épandage de la commune disparaît. Il est nécessaire de préserver l'espace agricole si l'on veut préserver l'élevage demain. Ce problème est d'autant plus sensible en zone à forte pression urbaine. La profession agricole doit mener un travail de sensibilisation des conseils municipaux pour préserver les exploitations agricoles.

Mme Josiane BELIARD précise qu'il lui semble important de valoriser l'existant : elle distingue permis de construire pour une nouvelle construction et permis pour une restauration.

Concernant le regroupement d'ateliers, M. Yves CARPENTIER indique que s'est posée la question du nombre d'actifs agricoles à terme. Dans le domaine de l'élevage, on atteint certainement un nombre critique d'actifs. La dimension des ateliers doit permettre de maintenir un revenu décent, une qualité de vie correcte, et le nombre d'actifs en place. Restent à mettre en place des actions qui concrétisent cette volonté.

Sur l'aspect charte, M. Daniel GENISSEL souligne que la base pour l'éleveur reste la charte de bonnes pratiques d'élevage existante. Celle-ci pourrait d'ailleurs à l'avenir intégrer davantage une notion de durabilité, notamment environnementale.

Une charte s'inscrit dans une démarche de progrès : elle n'a pas pour objectif d'exclure des élevages, mais d'en emmener le maximum vers certains objectifs d'amélioration.

M. Yves QUILICHINI se retrouve complètement dans la présentation de ce travail, auquel il a participé. Il rappelle toutefois, concernant l'activité recherche-innovation, que « travailler avec les industriels sur la qualité des produits, face aux nouvelles demandes des consommateurs et aux problématiques de sécurité alimentaire et de nutrition » relève de la compétence des interprofessions, qui disposent de moyens importants à cet effet. Les Chambres d'Agriculture ne sont pas en expertise des interprofessions : l'expertise est mutuelle.

M. Bruno LANGEVIN évoque le regroupement des élevages, l'augmentation des troupeaux, inéluctable. Mais comment conserver une place pour l'herbe dans un système qui se concentre, qui s'industrialise ?

M. Jean-Claude GUESDON explique que cela n'est possible qu'avec une véritable volonté politique. Il prend l'exemple de la production laitière : il n'y aura probablement plus que 30 000 éleveurs laitiers en France en 2030 (90 000 aujourd'hui), pour le même volume de production. Ce modèle existe déjà aux Pays-Bas et au Danemark. Or la restructuration tue l'emploi, puisqu'on augmente la productivité.

M. Daniel GENISSEL précise que la volonté de restructuration porte davantage sur les outils que sur les hommes. Il rappelle que ce chantier stratégique ne pourra être conduit qu'en partenariat, notamment avec les interprofessions.

Selon M. Jacques CHEVALIER, cette charte pourrait s'appeler l'agenda 21 de l'élevage normand. Il faut faire savoir ce qu'on fait de bien autour de l'élevage aujourd'hui en Normandie ; si on se met en posture de développement, il faut également être en capacité de démontrer que cela n'induit pas de dégradation environnementale.

Suite à cette présentation et ces échanges, la Session valide le lancement du chantier stratégique élevage tel qu'il vient d'être présenté.

M. Yves CARPENTIER donne ensuite lecture d'une proposition de délibération sur la crise du secteur élevage.

Concernant l'augmentation progressive de 5 % des droits à produire, M. Raymond BRETON souhaite également ajouter la réduction de moitié du coefficient de matière grasse, qui lui semble encore plus grave.

M. Yves LEBAUDY aimerait que l'aspect engagement soit modifié ainsi : « produire encore mieux par le meilleur respect », formulation qui insiste davantage sur les efforts déjà fournis par la profession.

M. Eric LECLER souhaite que soit ajoutée la traçabilité dans la phrase suivante « un engagement important des agriculteurs sur l'amélioration de leur production par le respect absolu des normes sanitaires, garantissant une sécurité alimentaire exemplaire ».

Selon M. Frédéric DAVID, la façon dont sont abordés les gaz à effet de serre et la « remise en cause de l'activité d'élevage par certains consommateurs » désigne d'emblée les éleveurs comme coupables.

M. Alain YAOUANC alerte sur le fait que l'élevage est mis en accusation aujourd'hui, et personne ne répond. Il est important d'affirmer que l'élevage, grâce à ses prairies, à la production de fourrages, représente un puits de carbone.

A la fin de la délibération, M. Dominique CARRE suggère de remplacer « entrepreneurs » par « professionnels », mot qui désigne à la fois les entrepreneurs et les salariés.

M. Daniel GENISSEL propose d'ajouter plutôt « avec l'esprit d'entreprise », qui intègre bien l'ensemble des actifs.

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, la délibération relative à la crise du secteur élevage, amendée comme proposé ci-dessus, est adoptée à l'unanimité (cf. annexe).

Questions diverses

M. Jacques CHEVALIER indique que figurent au dossier remis aux participants de la session, des documents produits par le Groupe Prospective (présentés lors de la dernière Commission Economie et Prospective), sur les thèmes :

- Flambée des prix, un an après
- Bilan de santé PAC

Ainsi que le dernier exemplaire de la Lettre Economie et Prospective.

**La prochaine session de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie se tiendra
Lundi 30 mars 2009**